



# OBJECTIFS

**FLASH  
Avril 2010**



## La Direction prétexte des risques psychosociaux pour supprimer des emplois !

**D**ans le cadre du projet supports et services, la Direction a annoncé lors de la réunion du CCE du 26 mars 2010, que la centralisation des appels clients au niveau France, qui devait être localisée au sein du CBC Ile de France, **serait finalement sous-traitée** ! Cette décision va supprimer 6 postes de CAT en plus des 8 postes de CAT de province annoncés dans le projet initial soumis en novembre 2009.

La direction justifie la sous-traitance pour éviter aux CAT de l'Ile de France d'être exposés à des risques psychosociaux (stress) !

La façon de procéder de la Direction, tant sur le fond que sur la forme, traduit un réel mépris à l'égard des instances et du personnel.

En effet, cela fait plus d'un an que la Direction abuse les représentants du personnel en présentant une multitude de projets, dont elle prétend qu'ils n'ont bien sûr aucun lien entre eux, sans annoncer clairement leurs conséquences en termes d'emploi et de conditions de travail.

Ainsi, fin 2008, elle a justifié la nécessité d'un projet de réorganisation du Centre de Relations Clients Ile de France en évoquant la nécessité de pallier une dégradation des conditions de travail mise en évidence dans un rapport d'expertise.

Ainsi, elle a décidé en 2009 de scinder le CRC IDF en deux entités avec 6 CAT dédiés pour le « back office » (appels techniciens IDF) et 6 CAT dédiés au « Front Office » (appels clients IDF). A souligner que cette organisation, qui devait réduire le stress, a conduit les CAT à **exercer leur droit de retrait au mois d'octobre**, tant leurs conditions de travail s'étaient détériorées.

Parallèlement, la direction a présenté au CCE du mois de novembre 2009, un projet de réorganisation de la fonction supports et services qui prévoyait **la centralisation nationale des appels entrants clients sur le CBC Ile de France et avait notamment pour conséquence la suppression de 8 postes de CAT en province et la création de deux postes de CAT supplémentaires sur l'Ile de France.**

Bien entendu en 2009, la direction soutenait haut et fort que le projet soumis au CCE n'avait absolument rien à voir avec la nouvelle organisation du Centre de Relations Clients mise en place sur le CBC Ile de France...



Néanmoins, les élus n'ont jamais été dupes des réelles intentions de la Direction, car en 2008, le groupe avait clairement affirmé sa volonté de créer un centre d'appel national dédié à la clientèle. Nous avons d'ailleurs à l'époque, émis la crainte de voir cette activité sous-traitée à plus ou moins long terme.

## LA DIRECTION EST-ELLE ENCORE CREDIBLE ?

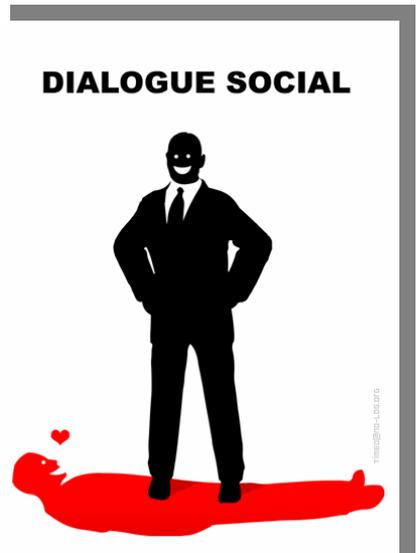
Aujourd'hui l'attitude de la Direction est scandaleuse ! Elle joue avec les emplois et utilise tous les moyens, dont le mensonge, la manipulation et la désinformation, pour répondre aux objectifs et au calendrier de Canon Europe tout en essayant d'éviter les contraintes liées aux dispositions légales.

Manifestement l'intérêt de « saucissonner » les projets et de les échelonner dans le temps, permet à la Direction de minimiser les conséquences négatives sur l'emploi et d'éviter de susciter une réaction des élus et du personnel !

Dans le cas présent, l'objectif visé par la réorganisation de la fonction CAT en deux étapes, avec la suppression de 8 postes en novembre et de 6 postes en mars, était d'éviter de devoir mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi contraignant et coûteux.

Si la Direction a réussi à abuser le Tribunal de Grande Instance de Nanterre, que nous avons saisi notamment à ce sujet au mois de décembre, en soutenant à la barre que les deux projets en question n'avaient aucun lien, **les faits, une fois de plus à posteriori, nous donnent raison !**

La réalité démontre que chaque salarié a bien une épée Damoclès au dessus de la tête et que l'on ne peut pas faire confiance à nos dirigeants. Ils sont avant tout des gestionnaires prêts, pour des raisons de rentabilité, à **jeter à la porte des salariés qui ont plus de 20 ans d'entreprise**



### LA SANTE ET LE BIEN ETRE DES SALARIES AU TRAVAIL NE PREOCCUPE VRAIMENT PAS LA DIRECTION.

Il est scandaleux que la Direction se soit servie comme alibi du « risque psychosocial » pour sous-traiter le pool CAT de l'Île de France et supprimer 6 postes. Plutôt que de trouver de réelles solutions pour y pallier, elle préfère externaliser ce risque... **Quel sens des responsabilités pour une entreprise aussi citoyenne que Canon qui se glorifie d'avoir obtenu le trophée « Top Entreprise 2010 » !**

Cette démarche est d'autant plus scandaleuse que vos élus CGT ont depuis deux ans mis tout en œuvre pour qu'une réelle démarche de prévention des risques soit mise en œuvre dans l'entreprise.

Pour mémoire, **il y a eu 5 expertises** qui ont été menées dans des établissements de l'UES sur le phénomène du stress. Un comité de pilotage, composé de membres de CHSCT, a travaillé en 2009 durant 6 mois pour bâtir un plan d'action issu des 5 rapports d'expertise et a proposé à la Direction un accord intégrant une vraie démarche d'évaluation et de prévention des risques.

Concrètement, la réponse de la direction à ses travaux se traduit aujourd'hui **par un plan d'action qui consiste à licencier les personnes « à risque » (salariés en dépression) et à sous-traiter les risques psychosociaux quant ils sont avérés !**

A souligner que la Direction depuis la date de réalisation des expertises en 2008, n'a mis en place aucun plan d'action. Il faut savoir que le gouvernement oblige à présent les entreprises de plus de 1000 salariés dans l'obligation de le faire.

La Direction Générale, en la personne de Jacques Le Gall, a jeté à la poubelle tous les travaux du comité de pilotage et se dédouane de l'obligation légale en mettant en place une simple charte intitulée « pour le travailler mieux » qui ne propose aucune démarche concrète de prévention.

**La question qui se pose donc aujourd'hui est de savoir où « travailler mieux » ? à l'ANPE ou chez un sous-traitant ?**

## LA DIRECTION JOUE SUR TOUS LES TABLEAUX

Non satisfaite d'éviter de faire de plan social, elle se sert maintenant comme argument, plutôt que de les prévenir, des risques psychosociaux **pour supprimer nos emplois**.

Pour la CGT, dès l'instant où nos emplois et nos conditions de travail ne sont pas respectés, le pseudo « dialogue social » proposé par la Direction n'est pas acceptable.

Nous invitons le personnel à soutenir les actions proposées par vos représentants et à rester vigilant car sous couvert de reclasser les CAT, la Direction pourrait trouver « des prétextes » pour se séparer de certains administratifs.

Les orientations imposées par le groupe à savoir plan d'économies, rigueur salariale, réduction des effectifs, projets, One Canon, réorganisations techniques, géo-localisation des itinérants, etc. font peser de réelles menaces sur nos emplois et personne aujourd'hui n'est à l'abri.



**Seule l'unité et la solidarité du personnel  
peuvent permettre de constituer un rapport de force  
afin de faire valoir nos intérêts et revendications.**



*-solidaire  
-efficace*